

DIMANCHE 18 Janvier 2026

LA ROMAGNE (49)

Adresse de la salle

rue des sports

49740 LA ROMAGNE

Organisateur : Stella Sport la ROMAGNE

Responsable du Club : Cyril CIAUDO

Adresse mail : ciaudo.cyril@wanadoo.fr

Délégué : Jean François BORDRON

Adresse mail : jf.bordron@pdltt.org

Adresse mail : d.mouille@pdltt.org

Responsable épreuve : Claude MORILLEAU

Adresse mail : c.morilleau@pdltt.org

Règlement

ENGAGEMENTS

Article 1 - Par Internet

L'engagement pour le Bernard Jeu s'effectuera via le site de la Ligue

L'engagement est à réaliser pour le 4 janvier 2026 (Les inscriptions seront verrouillées à minuit).

Article 2 - Montant

Le droit d'engagement est fixé à 40 € par équipe engagée.

Le paiement se fait par **HelloAsso**

Si problème paiement, contacter la Ligue

Le club qui n'a pas réglé au moment de l'inscription ne pourra pas participer au Challenge

Article 3 - Arbitre

Chaque équipe devra fournir un arbitre diplômé actif non joueur (minimum Arbitre de Club).

A défaut d'arbitre, une amende de 100 € sera appliquée.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 4 - Conditions de participation

Il s'agit d'une compétition par équipes.

Chaque équipe est composée de dix joueurs (cinq garçons et cinq filles) en respectant les catégories suivantes : un poussin/benjamin, un minime, un cadet, un junior, un senior/vétéran.

Les équipes peuvent être incomplètes avec au moins 7 tableaux représentés

Chaque joueur (se) de l'équipe ne peut disputer qu'un seul tableau correspondant à sa catégorie d'âge.

Deux joueur(se)s de l'équipe peuvent participer à la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

Il y aura possibilité de remplacement de joueurs jusqu'au mercredi précédent la compétition. Au delà aucun remplacement ne sera accepté pour un compétiteur ayant un nombre de points supérieur au joueur inscrit préalablement.

Pour toutes modifications, informez, par mail, le Juge Arbitre.

Article 5 - Echelons

Le Challenge Bernard Jeu **ne se déroule qu'à l'échelon Régional.**

Article 6 - Engagements

Au moment de l'engagement, les clubs doivent donner, pour les catégories représentées, le numéro de licence, le nom et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffus.

Article 7 - Déroulement des parties

Pour tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

ORGANISATION SPORTIVE

Article 8 - Qualification des équipes

La Compétition est limitée à **18** équipes

Une seule équipe par club. Les **18** équipes retenues se feront dans cet ordre :

Critère 1 : Les équipes avec le plus grand nombre de joueurs (10).

Critère 2 : Equipe avec 9 joueurs.

Critère 3 : Equipe avec 8 joueurs.

Critère 4 : Equipe avec 7 joueurs (Nbre de joueurs minimum)

En cas d'égalité, la sélection sera faite au nombre de points classement additionnés.

En cas de non sélection d'une équipe selon les critères ci-dessus, la Ligue s'engage à rembourser le club des frais d'engagement.

Article 9 - Déroulement de la compétition

Dans chacune des dix catégories, les joueurs sont répartis d'après le dernier classement officiel national diffusé, dans des poules de trois participants. Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

A l'issue des poules, les deux premiers de chaque poule sont placés dans un tableau de 16. Le tableau final se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

Article 10 - Classement des équipes

Un classement des équipes est effectué suivant le barème ci-après.

Total des points obtenus par chaque catégorie.

~~Un bonus de trois points est attribué à chaque équipe complète.~~

Le classement se fait par ordre décroissant des points.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le départage s'effectue suivant la procédure décrite ci-après :

a) équipe ayant le plus de catégories représentées ;

b) équipe ayant le plus grand nombre de vainqueurs, puis le plus grand nombre de deuxième ...

c) équipe ayant la joueuse ou le joueur le plus jeune.

Article 11 - Barème

Le barème pour le classement des équipes est le suivant :

Vainqueur	7 Points
Finaliste	6 Points
1/2 Finaliste	5 Points
1/4 Finaliste	4 Points
1/8 Finaliste	3 Points
3 ^{ème} et 4 ^{ème} de Poule	2 Points

Article 12 - Balles

Les balles seront en plastique et de couleur blanche

Article 13 - Table

La compétition se déroulera sur **22** tables.

Article 14 - Horaires Prévisionnels

En fonction du nombre d'équipes engagées, l'horaire général peut être revu.
Les horaires de pointage et de début de poules ne seront pas modifiés, à savoir :

Pointage des équipes :

- le responsable du club validera au pointage les participations de ces joueurs et joueuses.
Ceux-ci ne sont pas obligés d'être présents dès 8h00/8h45 à la salle.

8H00		POINTAGE DES EQUIPES (Avec les licences de tous les joueurs et arbitres)
8H45	Poules	MINIMES Garçons CADETS JUNIORS Garçons
10H15	Poules	BENJAMINS MINIMES Filles CADETTES JUNIORS Filles
11H45	Poules	MESSIEURS DAMES BENJAMINES
17H00		FINALES
17H45		Remise des RECOMPENSES

Article 15 - Podiums et récompenses

Toutes les équipes accédant au podium et les vainqueurs de chaque tableau doivent rester sur place à l'issue des remises de récompenses et doivent garder leur tenue de club.

Les récompenses : Coupes aux 4 premières équipes.

500€ à l'équipe vainqueur

300€ à la deuxième

200€ à la troisième

Coupe aux 1^{ers} de chaque tableau individuel

Médailles aux 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} de chaque tableau individuel